



ED 2260/18 Rev. 1

F

5 mars 2018
Original: anglais

**Convocation de la 121^e session
du Conseil international du Café
Et des réunions connexes
9 au 13 avril 2018, Mexico**

Renseignements préliminaires pour les participants *

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Lieu des réunions	2
III. Cérémonie d'ouverture et placement des participants	2
IV. Projet de programme.....	2
V. Participation et coût	3
VI. Pouvoirs	3
VII. Admission des observateurs	4
VIII. Inscription et liste des participants.....	4
IX. Langues et documents	5
X. Orateurs	6
XI. Demandes de réunions	6
XII. Exposition.....	6
XIII. Information et média.....	6
XIV. Visas, hébergement et voyage.....	6
XV. Exonération de responsabilité	8
XVI. Locaux des réunions et services	9
XVII. Information sur le Mexique	10
Annexe I : Programme provisoire	
Annexe II : Lettre type de pouvoir	
Annexe III: Modèle d'autorisation à représenter un Membre	
Annexe IV: Formulaire d'inscription pour les observateurs	

*Le présent document contient des informations sur la 121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes qui étaient disponibles au moment de sa rédaction. Bien que tous les efforts aient été faits pour vérifier les informations fournies, le Secrétariat de l'OIC ne peut être tenu responsable d'éventuelles inexactitudes des tiers.

I. INTRODUCTION

1. Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC) présente ses compliments et a l'honneur d'informer les Membres de l'OIC et les observateurs que le Gouvernement mexicain accueillera la 121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes à Mexico (Mexique), du 9 au 13 avril 2018.

II. LIEU

2. La 121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes se tiendront au [Hilton Mexico City Reforma](#), Av. Juárez 70, Colonia Centro, 06010 Mexico.

III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET PLACEMENT DES PARTICIPANTS

3. La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 9 avril 2018 à 09h30 dans la salle de conférence. Les délégués sont priés de bien vouloir prendre place au plus tard à 9h15.

4. Les délégations seront assises dans l'ordre alphabétique anglais. Chaque délégation gouvernementale se verra attribuer une table pour le chef de délégation et des sièges pour les suppléants et les conseillers dans la rangée suivante. Des places spécialement identifiées seront disponibles pour les autres participants.

5. Il est rappelé aux délégués que les téléphones mobiles doivent être éteints ou mis en mode silencieux pendant toute la durée des débats.

IV. PROJET DE PROGRAMME

6. Les Membres qui souhaitent soumettre des documents pour distribution, suggérer d'autres questions à examiner ou faire des exposés pendant les réunions sont priés d'en aviser le Directeur exécutif par écrit **au plus tard le 16 mars 2018**.

7. Un projet de programme figure à l'annexe I ; les Membres et les observateurs pourront participer aux ateliers de vulgarisation sur la rouille des feuilles du caféier et sur le café et la santé. Le programme des ateliers et des ordres du jour définitifs suivront sous peu.

Événements annexes

8. Les Membres et observateurs sont chaleureusement invités aux événements suivants:
- Cocktail de bienvenue le dimanche 8 avril au Hilton Mexico City Reforma.
 - Dîner de bienvenue le lundi 9 avril 2018 à l'[Ex Convento de San Hipólito](#).
 - Une séance de dégustation de café le mardi 10 avril 2018, de 18h30 à 19h30 (24-32 personnes)

- Une séance de dégustation de café le mercredi 11 avril 2018, de 18h30 à 19h30 (24-32 personnes).
- Dîner d'adieu le jeudi 12 avril 2018 dans un lieu à confirmer.
- Une visite de la ville le vendredi 13 avril de 16h00 à 18h00.
- Visite d'une plantation de café à Puebla le samedi 14 avril à partir de 9h30.

9. Les délégués et observateurs invités peuvent s'inscrire à ces événements sur une plate-forme en ligne dédiée disponible en anglais (<https://www.gob.mx/sagarpa/acciones-y-programas/121st-session-of-the-international-coffee-council>) et en espagnol (<https://www.gob.mx/sagarpa/es/acciones-y-programas/121-sesion-del-consejo-internacional-del-cafe-146686>.)

V. PARTICIPATION ET COÛT

10. Les gouvernements participants, les observateurs, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales sont responsables des frais de participation de leurs délégués.

VI. POUVOIRS

11. Conformément à l'article 3 du Règlement de l'OIC, les pouvoirs des délégations Membres sont remis par écrit au Directeur exécutif. Chaque Membre désigne un représentant et un ou plusieurs suppléants. Un Membre peut également désigner un ou plusieurs conseillers auprès de sa délégation.

12. Les pouvoirs des représentants, suppléants et conseillers d'un Membre doivent être communiqués par écrit au Directeur exécutif par et sur papier à en-tête des autorités compétentes désignées par le Membre (c'est-à-dire le ministère ou l'organisme gouvernemental compétent du pays Membre, ou par un représentant de la Mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où se trouve le siège de l'Organisation, soit là où se tient la session). Les Membres sont priés de se concerter avec leurs autorités pour éviter de délivrer des pouvoirs en double.

13. Les Membres sont priés de veiller à ce que la liste complète de leurs pouvoirs parvienne à l'Organisation **au plus tard le 16 mars**. Un modèle de lettre figure à l'annexe II. Des copies numérisées des pouvoirs peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat (credentials@ico.org) et l'original envoyé dès que possible par la suite. Les délégations sont informées que la présentation en temps voulu des pouvoirs facilitera grandement le travail du Secrétariat de l'OIC et du pays hôte.

14. Il est également rappelé aux Membres qu'en cas d'empêchement, conformément au paragraphe 2) de l'article 13 de l'Accord de 2007, tout Membre exportateur peut autoriser par écrit tout autre Membre exportateur, "tout Membre importateur peut autoriser par écrit tout autre Membre importateur à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à toute réunion du Conseil". Un modèle d'autorisation figure à l'annexe III. Les lettres d'autorisation doivent être envoyées **au plus tard le 16 mars 2018**. Des copies numérisées peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat (credentials@ico.org) et l'original envoyé dès que possible par la suite.

VII. ADMISSION D'OBSERVATEURS

15. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé figurant à l'annexe II du document [ICC-120-3](#) qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'informer le Directeur exécutif des réunions précises auxquelles ils souhaitent assister. Un formulaire d'inscription des observateurs est joint à l'annexe IV et doit être envoyé à credentials@ico.org **au plus tard le 16 mars 2018**.

16. Les pays et organisations observateurs qui ne figurent pas dans la liste de l'annexe II du document [ICC-120-3](#) doivent soumettre leurs demandes d'octroi du statut d'observateur par écrit, en indiquant les points de l'ordre du jour qui les intéressent, au Directeur exécutif au moins 45 jours avant la session d'avril, conformément à l'article 5 du Règlement de l'Organisation.

VIII. INSCRIPTION ET LISTE DES PARTICIPANTS

17. Comme indiqué à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, chaque Membre est représenté par un représentant, qui peut être assisté de suppléants et de conseillers. Chaque délégation a un chef de délégation. Tout suppléant ou conseiller peut agir en qualité de représentant sur instruction du chef de la délégation.

18. Les inscriptions ne seront effectuées que pour les délégués dont le nom aura été communiqué au Secrétariat. Outre qu'ils soumettent leurs pouvoirs directement à l'OIC, les délégués doivent s'inscrire, y compris les réservations de voyage et d'hôtel, à l'aide d'une plate-forme dédiée disponible en [anglais](#) et [espagnol](#).

19. Pour des raisons d'identification et de sécurité, tous les participants aux réunions doivent retirer leur badge à leur arrivée au Bureau d'inscription de l'OIC à Hilton Mexico City Reforma. Le Bureau d'inscription sera ouvert de 16h00 à 19h00 le dimanche 8 avril et de 8h00 à 18h00 du lundi 9 avril 2018 au vendredi 13 avril 2018.

Inscription des chefs d'État, ministres et ambassadeurs

20. Il est fortement recommandé que les délégations soumettent à l'avance au Secrétariat les noms des chefs d'État, ministres ou ambassadeurs qui seront présents, afin d'accélérer la préparation de l'accès VIP et de minimiser les inconvénients.

Liste des participants

21. Une liste provisoire des délégués sera disponible le premier jour de la session, qui sera révisée à une date ultérieure.

22. Les délégations sont priées d'informer, par écrit, le personnel du Bureau d'inscription ou le personnel de l'OIC sur place de toute modification ultérieure des informations figurant dans la liste provisoire des délégués, afin que les dossiers de la liste définitive des délégués puissent être tenus à jour et exacts.

IX. LANGUES ET DOCUMENTS

23. Les langues officielles de l'organisation sont l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais.

24. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles pendant les sessions du Conseil et réunions connexes avec un récepteur portatif et des écouteurs. Les participants sont priés de ne pas sortir cet équipement des salles de réunion afin qu'il puisse être vérifié et rechargé si nécessaire.

25. Afin de réduire les dépenses et de minimiser l'impact sur l'environnement grâce à la numérisation, les documents des réunions seront distribués par voie électronique et un seul jeu de documents sera imprimé par délégation. Les délégués sont donc vivement encouragés à apporter leurs appareils électroniques aux réunions auxquelles ils participent plutôt que d'utiliser des copies papier des documents.

26. L'hôtel Hilton Mexico City Reforma dispose d'installations d'accès à l'Internet et les délégués disposeront de prises électriques adéquates pour utiliser et recharger les appareils. Une fois publiés, les ordres du jour et les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OIC à l'adresse suivante: http://www.ico.org/documents_e.asp. Le mot de passe pour les documents confidentiels sera communiqué uniquement aux Membres.

27. Un programme actualisé sera publié chaque jour en anglais et espagnol.

X. ORATEURS

28. Afin de faciliter le travail des interprètes et du personnel du Secrétariat, les orateurs sont priés de soumettre à l'avance et le plus tôt possible le texte de leurs déclarations et/ou exposés au Secrétariat de l'OIC.

XI. DEMANDES DE RÉUNIONS

29. Dans les limites des locaux et des services disponibles, tout sera mis en œuvre pour accueillir les groupes de délégations qui souhaiteraient se réunir. Les demandes pour de telles réunions doivent être adressées au Secrétariat et au Responsable des communications par courriel eldred@ico.org.

XII. EXPOSITION

30. Une exposition sera organisée pour présenter des projets et des initiatives locales.

XIII. INFORMATION ET MÉDIAS

31. Les représentants des médias - presse écrite, photo, radio, télévision et cinéma, agences de presse et médias en ligne - auront la possibilité de demander une accréditation en contactant press@ico.org.

32. Un point presse aura lieu à la clôture de la session du Conseil le vendredi 13 avril 2018.

33. Les points importants de la 121^e session seront affichés sur les médias sociaux au cours de la semaine.

XIV. VISAS, HÉBERGEMENT ET VOYAGE

Se rendre directement au Mexique

34. Les délégués des pays suivants n'ont pas besoin d'un visa pour entrer au Mexique : <http://www.inm.gob.mx/gobmx/word/index.php/paises-no-requieren-visa-para-mexico>

35. Les délégués de certains pays ont besoin d'un visa pour entrer au Mexique: <http://www.inm.gob.mx/gobmx/word/index.php/paises-requieren-visa-para-mexico/>

36. Toutes les demandes de visa sont traitées par le consulat mexicain du pays d'origine des délégués ou du pays voisin le plus proche.

37. Pour toute question d'ordre général concernant les demandes de visa, les délégués sont invités à contacter les autorités mexicaines à l'adresse suivante: oicmex2018@gmail.com.

Se rendre au Mexique ou en partir via les États-Unis

39. Pour les délégués qui se rendent au Mexique ou en partent via les États-Unis, le [Système électronique d'autorisation de voyage](#) (ESTA) devra être utilisé pour demander une approbation préalable avant l'enregistrement. Bien que la plupart des demandes soient approuvées en quelques minutes, il est recommandé que les demandes ESTA soient soumises au moins 72 heures avant le voyage, l'approbation étant valable pour deux ans. De plus amples informations sont disponibles auprès des ambassades des États-Unis dans les différents pays.

Quitter le Mexique

40. Lors d'un vol de retour à partir du Mexique, le paiement d'une taxe de départ peut être exigé. Le coût peut varier et certains aéroports ou postes frontaliers n'acceptent que les paiements en espèces. La plupart des compagnies aériennes incluent ce coût dans le prix du billet. Il est conseillé aux délégués de vérifier auprès de leur compagnie aérienne.

Réservations d'hôtels

41. Les délégués sont responsables de leurs propres dispositions d'hébergement. Les détails du lieu de la réunion et des hôtels à proximité, ainsi que les tarifs indicatifs (en pesos mexicains) sont les suivants :

	HOTELS	ADRESSE	STANDARD	CHAMBRE DOUBLE	CODE DE RÉSERVATION
1*	Hilton Mexico City Reforma	Av. Juárez 70, Colonia Centro, Centro, 06010 Mexico City	*	*	
2	Fiesta Inn	Av. Juárez 76 Col. Centro 06010 Mexico City	\$1 371.84	\$2 062.24	G1A0M4 @ALA
3	One Ciudad de Mexico Alameda	Av. Juárez No. 88, Centro 06600 Mexico City Mexico	\$1 166.63	\$1 166.63	Grupo SAGARPA ICO
4	City Express Ciudad	República de Uruguay, 45 Centro Histórico, Mexico City	\$1 131 + Taxe	\$1 251 + Taxe	ZOCALO CAFE

* Les suites sont les seules options disponibles

42. La liste d'hôtels ci-dessus n'est pas exhaustive ; d'autres hôtels à Mexico existent dans toute une gamme de budgets. Veuillez noter que le transport aller-retour à l'aéroport ne sera pas assuré aux délégués qui séjournent dans des hôtels autres que ceux énumérés ci-dessus.

Voyage aller et retour à l'aéroport

43. L'aéroport international de Mexico, officiellement Aeropuerto Internacional Benito Juárez, est un aéroport international qui dessert Mexico. Il y a des vols internationaux directs avec un certain nombre d'opérateurs.

44. Cet aéroport est également le terminal le plus proche du lieu des réunions (10 km). Un trajet type en taxi entre l'aéroport et le Hilton Mexico City Reforma devrait prendre environ 20 minutes.

45. Il est important que tous les délégués fournissent le détail de leurs plans de voyage et de leurs arrangements d'hébergement au moyen de la plate-forme dédiée disponible en anglais et en espagnol. Le transport à destination et en provenance de l'aéroport ne sera fourni qu'aux délégués séjournant dans les hôtels énumérés ci-dessus.

Vaccinations

46. Aucune vaccination n'est obligatoire pour entrer au Mexique, mais les délégués peuvent obtenir plus d'informations sur les vaccins sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé www.who.int ou en consultant leur consulat local du Mexique.

XV. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

47. Les délégués sont responsables de leur propre sécurité à tout moment.

48. Il est conseillé aux délégués de ne pas laisser leurs porte-documents et autres articles personnels sans surveillance. Les objets suspects doivent être signalés à la réception de l'hôtel.

49. L'OIC décline toute responsabilité et exclut expressément toute responsabilité pour :

- Perte ou détérioration d'objets de valeur ou d'effets personnels perdus ou laissés dans le lieu de la réunion, à l'hôtel, dans les lieux d'événements sociaux et culturels ou dans les autobus.
- Décès ou dommages corporels subis lors des réunions.

50. Au cas peu probable où la 121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes seraient annulées ou reportées en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'OIC, l'OIC ne sera pas responsable des frais encourus par le participant à l'événement.

XVI. LOCAUX DES RÉUNIONS ET SERVICES

51. Les facilités ci-après sont disponibles sur le lieu des réunions :

- Centre d'affaires
- Parking
- Services de traiteur : le déjeuner sera offert à tous les délégués et observateurs invités pendant toute la semaine de la conférence du 9 au 13 avril.
- Services bancaires : des guichets automatiques internationaux sont disponibles à l'hôtel.
- Kiosque à journaux
- Boutique de cadeaux

52. Malheureusement, en raison du sévère manque d'espace, il ne sera pas possible aux délégations d'utiliser des bureaux. Cependant, la réception de l'hôtel permet aux délégués de se réunir de façon informelle.

XVII. INFORMATIONS SUR LE MEXIQUE

Géographie	Le Mexique est situé à environ 23° N et 102° O dans la partie sud de l'Amérique du Nord et, au nord, il est limitrophe avec les États-Unis, à l'ouest et au sud avec l'océan Pacifique, à l'est avec le golfe du Mexique et au sud-est avec le Belize, le Guatemala et la mer des Caraïbes. En superficie, le Mexique est le 13 ^e pays du monde.
Population	Mexique : 127,5 millions Mexico : 8,9 millions Puebla: 1,434 million
Superficie du Mexique	1,94 million km ²
Région of Mexico City	1,495 km ²
Région de Puebla	534,3 km ²
Langue	Espagnol
Heure locale	GMT -6 heures
Alimentation électrique	110V 60 Hz
Préfixe téléphonique international	+52 (Mexique)
Monnaie	Peso mexicain Le peso mexicain (MXN) est divisé en 100 centavos 1 USD = 18.90 MXN (au 5 mars 2018) Un convertisseur universel de devises est disponible à : www.xe.com/ucc
Climat	La température moyenne à Mexico en avril est de 19° C
Assurance médicale/de voyage	Les délégués sont invités à contracter une assurance médicale et de voyage
Exigences d'ordre médical pour l'entrée au Mexique	Vérifier à www.who.int et auprès du Consulta local du Mexique
Taxes et pourboire	TVA à 16%. Les visiteurs laissent généralement un pourboire de 10%.
Heures d'ouverture	Les agences des principales banques mexicaines sont généralement ouvertes de 8h30 à 16h00, du lundi au vendredi. Les agences des principales banques dans les grandes villes peuvent également offrir des heures d'ouverture le samedi. Les heures d'ouverture des magasins sont généralement de 09h00/10h00-20h00/21h00. Les grands magasins restent ouverts jusqu'à tard dans la soirée. Les petits magasins ferment souvent entre 14h00 et 16h00 puis rouvrent jusqu'à 20h00.

**121st International Coffee Council and associated meetings
9 to 13 April 2018, Hilton Mexico City Reforma Hotel, Mexico City
Provisional programme: as of 3 March 2018**

Sunday, 8 April		Room	Open to	Notes
16:00 – 19:00	Registration opens	Outside Diego 1 (First Floor)	ICO Members and observers	
19:30	Welcome cocktail	La Terraza	ICO Members and observers	Dress code: smart casual Register here
Monday, 9 April		Room	Open to	Notes
08:30 onwards	Registration	Outside Diego 1	ICO Members and observers	Accreditation/registration of ICO delegates throughout the day
08:30 – 09:30	Briefing meeting	Socorro	Restricted	Chairs and invited Members
09:30 – 10:45	Opening Ceremony	Diego 1 and 2	ICO Members and observers	Welcome address from official from the Government of Mexico
10:45 – 11:15	Coffee break	Outside Diego 1		
11:15 – 12:45	<i>Coordination meetings</i>	P – Genaro C – Socorro	<i>Producing and Consuming countries</i>	
12:45 – 13:00	Council	Diego 1	ICO Members and observers	1. Draft Agenda 2. Admission of Observers 3. Appointment of office holders
13:00 – 14:30	Lunch	Alberto 4		
14:30 – 16:00	Dissemination Workshop on Coffee Leaf Rust	Diego 1	ICO Members and observers	
16:00 – 16:30	Coffee break	Outside Diego 1		
16:30 – 18:00	Dissemination Workshop on Coffee Leaf Rust	Diego 1	ICO Members and observers	
19:00	Welcome dinner	Ex Convento de San Hipólito	ICO Members and observers	Walking distance (8 mins) from the Hilton Reforma Dress code: formal Register here
Tuesday, 10 April		Room	Open to	Notes
08:30 – 09:30	<i>IACO Board meeting</i>	<i>Socorro</i>	<i>IACO Board Members</i>	<i>Tentative</i>
09:30 – 11:00	Projects Committee	Diego 1 and 2	ICO Members and observers	
11:00 – 11:30	Coffee break	Outside Diego 1		
11:30 – 13:30	Finance and Admin. Committee	Diego 1	ICO Members only	
13:30 – 15:00	Lunch	Alberto 4		
15:00 – 16:30	Dissemination Workshop on Coffee and Health	Diego 1	ICO Members and observers	
16:30 – 17:00	Coffee break	Outside Diego 1		
17:00 – 18:00	Dissemination Workshop on Coffee and Health	Diego 1	ICO Members and observers	
18:30 – 19:30	Coffee cupping	Socorro	Registered participants	Register here
Wednesday, 11 April		Room	Open to	Notes
09:30 – 11:30	Statistics Committee	Diego 1	ICO Members and observers	
11:30 – 12:00	Coffee break	Outside Diego 1		
12:00 – 13:30	Promotion & Market Development Committee	Diego 1	ICO Members and observers	

13:30 – 15:00	Lunch	Diego 2		
15:00 – 16:30	Private Sector Consultative Board	Diego 1	ICO and PSCB Members	
16:30 – 17:00	Coffee break	Outside Diego 1		
17:00 – 18:00	Core Group for the Consultative Forum on Coffee Sector Finance	Diego 1	ICO Members and observers	
18:30 – 19:30	Coffee cupping	Socorro	Registered participants	Register here
Thursday, 12 April		Room	Open to	Notes
09:30 – 11:00	Council	Diego 1	ICO Members and observers	4.1 Votes for coffee year 2017/18 5. Membership of ICA 2007 6. Annual Review 2016/17 7. Programme of Activities 2017/18
11:00 - 11:30	Coffee break	Outside Diego 1		
11:30—13:30	Council	Diego 1	ICO Members and observers	8. Coffee market report 9. Coffee and prices
13:30 – 15:00	Lunch	“Los Dones” (first floor)		
15:00 – 17:00	Council	Diego 1	ICO Members and observers	10. Studies and reports 11. Country coffee profiles 12. National coffee policies
19:30	Farewell Dinner	Venue tbc	ICO Members and observers	Dress code: smart casual Register here
Friday, 13 April		Room	Open to	Notes
09:30 – 11:00	Council	Diego 1	ICO Members and observers	4.2 Credentials 13. World Coffee Conference 14. International Coffee Day 15. Cooperation with other agencies
11:00 – 11:30	Coffee break	Outside Diego 1		
11:30 – 13:00	Council	Diego 1	ICO Members and observers	16. Reports from Chairs of the ICO bodies 17. Finance and administrative matters* 18. Special Fund* 19. Other business 20. Future meetings Close.
13:00 – 13:30	<i>Press briefing</i>		<i>Press</i>	
13:30 – 15:00	Lunch	Alberto 4		
16:00 – 18:00	City tour		Registered participants	Register here
Saturday, 14 April			Open to	Notes
09:30	Visit to coffee plantation	Puebla	Registered participants	Register here

1. There will be one team of interpreters from 9 to 13 April 2018 – available from 09:30 – 18:00 only.
2. In accordance with Article 11 of the 2007 Agreement and Rule 5 of the Rules of the Organization, the Council shall decide at each session on the admission of observers and designate the items on the Agenda of the Council open to accepted observers.
3. * Denotes Agenda Items which are restricted to ICO Members.

LETTRE TYPE DE POUVOIR

**Veillez envoyer vos pouvoirs sur papier à en-tête à credentials@ico.org le 16 mars 2018.
L'original pourra être présenté le plus rapidement possible après**

[Date]

M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
London WC1X 8HB

Cher monsieur,

121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes
(Mexico, 9 au 13 avril 2018)

J'ai l'honneur de vous informer que [pays] sera représenté à la 121^e session du Conseil international du Café et des réunions connexes qui auront lieu du 9 au 13 avril 2018 à Mexico, par le(s) délégué(s) ci-après :

[Nom] Représentant (une seule personne)

[Titre]

[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)

[Titre]

[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)

[Titre]

[Organisation]

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

[Signature]*

[Nom]

[Titre]

** Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*

**MODÈLE D'AUTORISATION A REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS D'UN MEMBRE
ET À EXERCER SON DROIT DE VOTE**

**Veillez envoyer votre autorisation à
credentials@ico.org le 16 mars 2018.**

[Date]

M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
London WC1X 8HB

Cher Monsieur,

121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes
(Mexico, 9 au 13 avril 2018)

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement ne sera pas représenté à la 121^e session mais qu'il a autorisé [*insérer le nom d'un autre pays Membre*] à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à la 121^e session du Conseil international du Café du 9 au 13 avril 2018.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

[Signature]*

[Nom]

[Titre]

[Pays Membre]

* Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES OBSERVATEURS
121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes
9 au 13 avril 2018, Mexico

Veuillez renvoyer ce formulaire à credentials@ico.org le 16 mars 2018

Catégorie de délégation (Cocher la case appropriée)	
<ul style="list-style-type: none"> • Pays non-membre <input type="checkbox"/> • Organisation internationale <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • Association CCSP <input type="checkbox"/> • Autres (Veuillez préciser) <input type="checkbox"/> <p align="center">-----</p>

J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu à Mexico en avril 2018 (Cocher la case appropriée):	
• Séminaire de vulgarisation sur la rouille des feuilles du caféier	<input type="checkbox"/>
• Comité des projets	<input type="checkbox"/>
• Séminaire de vulgarisation sur le café et la santé	<input type="checkbox"/>
• Comité des statistiques	<input type="checkbox"/>
• Comité de promotion et de développement des marchés	<input type="checkbox"/>
• Comité consultatif du secteur privé – <i>cette réunion est ouverte uniquement aux Membres du CCSP et aux Membres de l'OIC</i>	<input type="checkbox"/>
• Groupe restreint du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café	<input type="checkbox"/>
• 121 ^e session du Conseil international du Café	<input type="checkbox"/>

M. / Mme / Mlle: Prénom:.....

Nom:

Nom à inscrire sur le badge d'inscription:

Titre officiel:

Organisation / Compagnie:

Adresse:

Pays: Téléphone:

Courriel: